INFO DE MONNOIR

Commission scolaire des Hautes-Rivières

Année 6 - Volume 1 **4 septembre 2018**

Il nous fait plaisir de vous accueillir pour l'année scolaire 2018-2019 à l'école de Monnoir. Cette année, nous accueillerons 430 élèves répartis dans 22 groupes. Nous retrouvons 2 classes de 1re année, 4 classes de 2e année, 1 classe multi-âge 2e/3e année, 4 classes de 3e année, 4 classes de 4e année, 3 classes de 5e année, 3 classes de 6e année et 1 classe multi-âge de 5e/6e.année.

DEVOIRS POUR LES PARENTS

Nous vous avons fait parvenir des feuilles à compléter et/ou vérifier et à signer: fiche de santé, inscription du dîner... Nous vous demandons de bien vouloir consulter les pages du code de vie de l'école dans l'agenda de votre enfant avec ce dernier et signer les pages 1, 4 et 11.

STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE

Nous vous demandons d'utiliser le débarcadère pour automobile qui se situe sur la rue devant celui des autobus afin de permettre à votre enfant de débarquer et de se diriger sur la cour-école de façon la plus sécuritaire possible. Il est strictement interdit de se diriger vers la cour-école avec un véhicule motorisé. Tout ceci est demandé pour assurer la sécurité de tous les élèves. Vous pouvez aussi utiliser les 5 places de stationnement réservées aux visiteurs.

Merci de votre *PRÉCIEUSE* collaboration!

Natacha Lareau
Directrice

DATES IMPORTANTES

- **20 septembre** : première rencontre de parents/enseignant et assemblée générale des parents
- **21 septembre** :journée pédagogique
- **28 septembre** : déclaration officielle de la clientèle

À venir :

CROSS-COUNTRY CSDHR 2018
1er octobre

PHOTOS SCOLAIRES
6 novembre

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Nous vous rappelons que vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école pour signaler le motif d'absence de votre enfant. Notre boîte vocale est en fonction 24 heures sur 24 et 7 jours/semaine. La sécurité des enfants est notre priorité, aidez-nous à la maintenir à un haut niveau. Le numéro à contacter est le numéro de téléphone de l'école, soit le (450) 725-2003 poste 1.

Important

Aucun message ne peut être transmis aux enfants à partir de 14 heures 15

DÎNER

Tous les élèves de 1er cycle (1re,2e année et 3e année) dîneront au 1er dîner soit de 11 h 45 à 12 h 10. Tous les élèves de 4e année, 5e et 6e année dîneront au 2e dîner soit de 12 h 10 à 12 h 40. La cloche sonne à 13 h pour le retour en classe. Des fours à micro-ondes sont disponibles, mais nous vous demandons de ne pas envoyer des lunchs qui nécessitent plusieurs minutes de cuisson et de manipulation: (par exemple : lunchs « de type Kraft Diner » individuel, des plats maison congelés de gros format) … Nous avons parfois plus de 50 lunchs à faire chauffer dans une période de 30 minutes. Si votre enfant est allergique, svp indiquer sur le plat la note **ALLERGIE.** Merci de votre compréhension et collaboration !

Si votre enfant dîne à la maison en tout temps, mais que de façon exceptionnelle, ce dernier devait dîner à l'école, il doit apporter avec lui la somme de 2,10$ à remettre au secrétariat pour s'inscrire. Il est possible de vous procurer un carte de passage pour dineurs occasionnels (10 passages pour 21 $ ou 5 passages pour 10,50$).

Venir chercher son enfant à l'école

Si vous devez venir chercher votre enfant pendant la journée de classe, vous devez vous présenter au secrétariat à la **porte 1** afin de venir le chercher. Si toutefois vous souhaitez venir le chercher en fin de journée, s'il prend habituellement l'autobus, dirigez-vous vers la **porte 1.** Si toutefois votre enfant fréquente le service de garde, dirigez-vous à la **porte 2**, l'accès vous sera possible à compter de 15h. Si finalement votre enfant est marcheur, vous pouvez l'attendre près des clôtures de la cour arrière.

Les maladies infectieuses

Un communiqué vous sera remis à ce sujet. Il est impératif de nous communiquer rapidement si votre enfant est porteur d'une maladie à déclaration obligatoire. La communication famille/école permet d'éviter une éclosion rapide d'une maladie au sein de notre école. **C'est l'affaire de tous !**

MÉDICAMENTS

Les parents des élèves qui doivent prendre des médicaments à l'école doivent compléter le formulaire prévu à cet effet de façon annuelle. Celui-ci est disponible au secrétariat. Seuls les médicaments prescrits par un médecin peuvent être administrés. Une copie de la prescription doit être jointe au formulaire ou accompagner le médicament. Merci de prendre contact avec la secrétaire de l'école pour toute autre information.

* * * * * * * * * * * * * * * * * *

Info de Monnoir

Vous recevrez ce journal aux tous les mois par courriel. Les parents qui n'ont pas de courriel, vous pouvez demander à recevoir une copie papier.

Vous retrouverez aussi les parutions sur notre site internet http://demonnoir.e.csdhr.qc.ca/

Vous pouvez aussi aimer notre page FACEBOOK : ÉCOLE DE MON-

Bonjour chers parents,

Veuillez prendre note que la porte 2 sera barrée à partir de 7h30 le matin les enfants devront se rendent sur la cour d'école pour rejoindre leur éducatrice. Pour la période de fin des classes la porte 2 sera débarrée à partir de 15h. Tous les enfants doivent aller voir leur éducatrice avant quitter le soir pour faire son mousqueton. Vous allez recevoir le calendrier de paiements et les inscriptions pour les pédagogiques en papier cette semaine. Si vous avez des questions concernant le fonctionnement du service de garde, il me fera plaisir d'y répondre via courriel ou par téléphone.

Chantale Bernier

Technicienne en service de garde

Tél :450 725-2003 ext : 3899

Chantale.bernier@csdhr.qc.ca

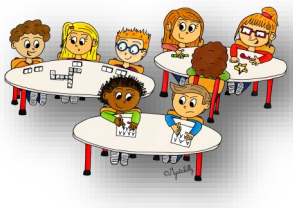

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS!!

Nous sommes à la recherches de bénévoles qui seraient intéressés à faire le retour de livres et classer les livres sur les rayons une fois les livres retournés.

Vos disponibilités seront les nôtres! Contactez-nous!

Quelle magnifique équipe et magnifique école. Je suis très heureuse d'avoir été nommée directrice de l'école De Monnoir. Ce sera un plaisir de collaborer avec vous pour la réussite de vos enfants.

Au plaisir de vous rencontrer,

Bonne rentrée 2018

Natacha Lareau